

Master Génie industriel

Parcours Directeur de travaux en immobilier

Inscription

Candidature sur le site
<https://canel.iutsf.org>
 Rentrée début octobre

Durée de la formation

- Durée totale : 2 ans

Rythme de l'alternance

- 2 semaines à l'université
 - 3 semaines en entreprise

Etablissement partenaire

CFA BTP Ocuquerre

Lieu de formation

UPEC - UFR de sciences et technologie
 Campus universitaire de Sénart
 37, rue Georges Charpak
 77127 Lieusaint

Contacts

Responsable pédagogique

Pascal Gillet
pascal.gillet@u-pec.fr

Bureau d'insertion professionnelle

01 45 17 13 36
baip-sciences@u-pec.fr

Le directeur de travaux est le responsable technique, juridique, managérial, financier et sociétal/environnemental d'un ou plusieurs chantiers de bâtiment, de travaux publics (route, canalisation, terrassement, VRD) et de génie civil.

Coordonnateur avant tout, le directeur de travaux planifie, dirige, organise et contrôle les travaux sur le ou les chantiers de bâtiment, de travaux publics ou de génie civil dont il a la responsabilité, de la réponse de l'appel d'offres jusqu'à la réception des travaux.

Lié à sa délégation de pouvoir, il est responsable juridiquement de la qualité des travaux, du respect de la sécurité, des normes sociétales/environnementales, ainsi que du respect des délais et du budget alloué.

Véritable manager, il assure l'interface entre ses clients, les sous-traitants et la hiérarchie de l'entreprise.

Débouchés

- Directeur de travaux en MOA
- Directeur technique immobilier
- Responsable technique

Compétences

Le diplômé est capable de :

- piloter la réponse aux appels d'offres (publics, privés, public-privé),
- étudier la faisabilité de contrats de réalisations des projets en bâtiment, travaux publics et génie civil,
- définir la stratégie commerciale de l'entreprise,
- respecter les valeurs sociétales / environnementales,
- négocier les contrats de sous-traitance et d'approvisionnement,
- valider la faisabilité technique du projet,
- établir le budget prévisionnel de l'opération,
- définir et mettre en place un système de management,
- organiser, gérer et contrôler les travaux,
- coordonner la parfaite exécution du projet,
- appliquer les normes QSE,
- piloter les risques et aléas liés aux projets.

Contenu pédagogique

Qualité, Sécurité, Environnement – Informatique : pack office – BIM : Building Information Modeling – Communication – Gestion de travaux – Négociation commerciale – Droit – Comptabilité – Anglais (TOEIC) – Politique et géopolitique – Projets

Public

- Master 1 : titulaires d'une licence ou licence professionnelle génie civil, bâtiment ou travaux publics
- Master 2 : l'entrée directe en seconde année en alternance est possible sur décision du jury d'admission

À SAVOIR

Deux types de contrats en alternance :

- contrat d'apprentissage (pour les jeunes jusqu'à 30 ans)
- contrat de professionnalisation (sans condition d'âge) : formation continue